

La lettre rfve

n°19

septembre 2018

édito

COG 2018-2022 TOUT ÇA POUR ÇA ?

La Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2018-2022 de la CNAF a été signée en juillet mais a été publiée seulement fin août. Cela faisait plusieurs mois que nous attendions des informations à ce sujet et le moins que l'on puisse dire, c'est que nous sommes plutôt déçus par les mesures annoncées.

Tout ça pour ça... Malgré les différentes tentatives pour avoir des informations à ce sujet, nous n'avons jamais pu participer et ainsi faire valoir la position de villes qui sont des acteurs majeurs pour la mise en place de cette COG.

Le Plan mercredi financé dans ce cadre, vient siphonner les politiques « Petite-Enfance » et « Jeunesse » et cela malgré des résultats excédentaires de la part de la branche « Famille » depuis quelques années. Nous appelons de nos vœux une véritable ambition pour l'enfance, et au lieu de cela, le reste à charge des familles et des collectivités risquent d'augmenter d'ici 2022.

En matière de petite-enfance, cette COG propose de créer 30 000 places d'accueil collectif supplémentaires d'ici 2022 quand le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age avance le chiffre de 230 000 places d'accueil (individuel et collectif) supplémentaires à créer sur cette même période. Nous sommes loin du compte.

Nous relevons toutefois des points positifs, comme le fait que les questions d'inclusion de l'enfant porteur de handicap et la priorité faite aux quartiers QPV. Pour ces publics en particulier, l'accueil collectif doit être un lieu privilégié de socialisation. De plus, les financements PAJE pour les micro-crèches seront fortement réservés aux quartiers prioritaires et l'accueil individuel sera soutenu à travers le développement des RAM et des MAM.

Mais les chiffres sont têtus. Si les financements annuels de l'accueil du jeune enfant semblent augmenter de 2,9% sur la période 2017-2022, les financements pluriannuels vont baisser de 4,7% notamment avec un « Plan crèche » au rabais.

Dans une logique où l'Etat demande de réduire drastiquement ses dépenses de fonctionnement aux collectivités locales, nous le savons bien, pour être efficace et ouvrir des places d'accueil les moyens humains sont obligatoires.

Le RFVE regrette cette décision de ne pas investir plus massivement dans les différents modes d'accueil, qui sont un des moyens de réduire ces inégalités tout au long de la vie d'un enfant.

Nouveautés de la rentrée

Plan Mercredi

Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) entre l'Etat et la CNAF 2018-2022

[lien](#)

Décret sur les taux d'encadrement du «Plan Mercredi» - JO du 25 juillet 2018

[lien](#)

Annonce du «Plan Mercredi»

20 juin 2018

[lien](#)

[lien](#)

[lien](#)

Plan numérique

[lien](#)

Ce nouveau plan numérique a été présenté par le ministre Jean-Michel Blanquer fin août à Ludovia, faute d'avoir été consulté, le RFVE réitérera ses propositions lors du prochain comité des partenaires du numérique éducatif, le 11 septembre; le déploiement de comités des partenaires territoriaux qui permettra l'évaluation des usages, des plans numériques précédents et le soutien aux collectivités.

Pour une école plus inclusive

[lien](#)

Le HCFEA a remis son rapport en juillet dernier.

Le RFVE partage ses avis pour l'accueil de tous les enfants porteurs de handicap, un soutien et un parcours éducatif personnalisé pour chacun.e, une meilleure coordination des professionnels ainsi que des formations adaptées à tous les personnels de l'enfance.



Agenda

→ Journées nationales de lutte contre l'illettrisme du 8 au 15 septembre 2018

→ Journée de refus de l'échec scolaire - AFEV - 19 septembre 2018 Paris 20 - La Bellevilloise

→ Les rencontres territoriales de

l'Éducation - Francas Ville de Saint-Denis - 20 septembre 2018

→ CA élargi du RFVE - 11 octobre 2018 Paris Hotel de Ville -9h30/14h

[Adhérer](#)

[Contacts](#)

[rfve.fr](#)